



Union Nationale  
du Sport Scolaire

# FICHE SPORT

# 23|24

**BOXE EDUCATIVE**  
**ASSAUT**

# Les membres de la Commission Mixte Nationale

---

## **Directeur National Adjoint de l'UNSS en charge de l'activité**

- Edouard ANDREASSIAN

## **Délégué Technique UNSS**

- Christophe ATRY                      SD UNSS Loir et Cher

## **Membres FFBoxe**

- John DOVI
- Alain PELAY
- Gérard SANTORO

## **Membres UNSS**

- Raphaël VAN ELSLANDE
- Mourad NAIMI
- Fanny RICHAUD

## **Référent Sport partagé**

- Mahmoud EJJABRI

## **Référent Multi Boxes**

- Matthieu STIOUI

## Sommaire de la Fiche Sport

Dispositions générales à toutes les activités .....	3
Dispositions particulières CF UNSS Excellence en Boxe Educative Assaut .....	3
Championnat de France UNSS de Boxe Educative Assaut - Equipe Etablissement .....	3
Championnat de France UNSS de Boxe Educative Assaut - Equipe Excellence .....	4
Championnat de France UNSS de Boxe Educative Assaut - SPORT PARTAGÉ .....	5
Règles spécifiques SPORT PARTAGÉ .....	6
Innovation .....	8
Annexe 1 .....	9
Annexe 2 .....	9
Annexe 3 .....	9

## Dispositions générales à toutes les activités

Se référer à la [Fiche Sport « Dispositions Générales »](#) mise en ligne sur OPUSS.

## Dispositions particulières CF UNSS Excellence en Boxe Educative Assaut

Est considéré comme élève en excellence :

- Elèves de section sportive en Boxe Educative et / ou en Boxe Amateur.

Les élèves licenciés en 2023-2024 et en 2022-2023 dans des fédérations de sports de combat de percussion y compris les licenciés amateurs

## Championnat de France UNSS de Boxe

## Educative Assaut - Equipe Etablissement

Collège – Lycée	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 boxeurs Mixité autorisée
JEUNE JUGE	<p>1 Jeune Juge par équipe qualifiée Certifié académique minimum</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. Il peut être licencié à la FFB.</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnats de France ou aux Jeux des Lycées.</p>
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée</p> <p><b>Il est boxeur.</b></p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France.</p>
REGLEMENT	<p>Spécifique UNSS-Boxe assaut ; cf règlement UNSS 2024</p> <p>Les filles rencontrent les filles et les garçons rencontrent les garçons.</p>
FORMULE DE COMPETITION	<p>Compétitions sous forme de tableau de poules.</p> <p>Poules définies en fonction du poids des boxeurs :</p> <p>7 kg jusqu'à 70kg chez les filles et au-delà, écart de +ou- 10kg 7 kg jusqu'à 80 kg chez les garçons et au-delà écart de +ou- 10kg</p> <p>En cas d'écart supérieur et dans l'intérêt des rencontres, La CMN proposera aux collègues concernés des poules avec des écarts de poids plus importants.</p> <p>Classement de l'équipe obtenu uniquement par les points de chaque boxeur</p>
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Les premières équipes par catégorie au championnat inter-académique qualifiées.</p> <p>En cas d'impossibilité de championnat inter-académique, niveau académique minimum requis</p> <p>Possibilités de repêchage par inter-académie à faire remonter à la Direction Nationale</p>
NOMBRE D'ÉQUIPES	<b>16</b> maximum en collège et <b>12</b> maximum en lycée
TITRES DÉCERNÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Champion de France COLLEGE 2024</li> <li>• Champion de France LYCEE 2024</li> <li>• Champion de France LP 2024</li> </ul>

## Championnat de France UNSS de Boxe

## Educative Assaut - Equipe Excellence

Collège – Lycée	
COMPOSITION DES ÉQUIPES	3 boxeurs Mixité autorisée
JEUNE JUGE	<p>1 Jeune Juge par équipe qualifiée Niveau académique minimum</p> <p>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. Il peut être licencié à la FFB.</p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France l'année suivante.</p>
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée <b>Il est boxeur.</b></p> <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France.</p>
REGLEMENT	<p>Spécifique UNSS-Boxe assaut. Règlement 2024 CF UNSS 2024</p> <p>Les filles rencontrent les filles et les garçons rencontrent les garçons.</p>
FORMULE DE COMPETITION	<p>Compétitions sous forme de tableau de poules.</p> <p>Poules définies en fonction du poids des boxeurs :</p> <p>7 kg jusqu'à 70kg chez les filles et au-delà, écart de +ou- 10kg 7 kg jusqu'à 80 kg chez les garçons et au-delà écart de +ou- 10kg</p> <p>En cas d'écart supérieur et dans l'intérêt des rencontres, La CMN proposera aux collègues concernés des poules avec des écarts de poids plus importants.</p> <p>Classement de l'équipe obtenu uniquement par les points de chaque boxeur</p>
MODALITÉS DE QUALIFICATION	<p>Les deux premières équipes au championnat inter-académique qualifiées.</p> <p>En cas d'impossibilité de championnat inter-académique, niveau académique minimum requis</p> <p>Possibilités de repêchage par inter-académie à faire remonter à la Direction Nationale</p>
NOMBRE D'ÉQUIPES	<b>14</b> maximum en collège et <b>12</b> maximum en lycée
TITRES DÉCERNÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Champion de France EXCELLENCE Collège</li> <li>• Champion de France EXCELLENCE Lycée</li> </ul>

## Championnat de France UNSS de Boxe

## Educative Assaut - SPORT PARTAGÉ

	<b>Collège</b>	<b>Lycée</b>
<b>COMPOSITION DES ÉQUIPES</b>	<p>Pour les élèves en situation de handicap : Benjamins / Minimes / Cadets Possibilité d'avoir 1 junior première année au maximum dans l'équipe Pour les élèves valides : Benjamins / Minimes / Cadets 1</p>	<p>Pour les élèves valides : Minimes 2 / Cadets / Juniors/ Séniors</p>
	<p>2 compétiteurs : 1 élève en situation de handicap (reconnaissance MDPH) associé à 1 élève valide Mixité : facultative</p>	
<b>JEUNE JUGE</b>	<p>Possible de venir avec : 1 Jeune Juge certifié académique Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur</p>	
<b>JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE</b>	<p>1 Jeune Coach – Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe (il est boxeur). En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer aux Championnat de France.</p>	
<b>REGLEMENT</b>	<p>Règlement BEA.UNSS 1 - Tableau des classifications pour les ESH 2020</p>	
<b>TENUE DE COMPETITION</b>	<p>Cf règlement fédéral (II, B : tenue de compétition) Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral.</p>	
<b>FORMULE DE COMPETITION</b>	<p>Rencontre sous forme de poule 1 round de 3 minutes : chaque coach à une minute de temps mort à prendre obligatoirement. Le coach peut être un jeune et/ou un adulte référent (2 personnes maxi)</p>	
<b>MODALITÉS DE QUALIFICATION</b>	<p>Invitation de toutes les AS qui se seront déclarées « sport partagé » auprès de leur service départemental et/ou académique</p>	
<b>NOMBRE D'ÉQUIPES</b>	<p>8 équipes de 2 au maximum</p>	
<b>TITRES DÉCERNÉS</b>	<p>Champion de France Boxe Assaut Collèges / Lycées Sport Partagé</p>	

## Règles spécifiques

## Sport Partagé Boxe Assaut



La commission mixte nationale et en particulier le référent UNSS SPORT PARTAGE après avoir obtenu lors de l'inscription sur Opuss pour le CF sport partagé, le type de handicap du boxeur ou de la boxeuse, se positionnera pour la meilleure gestion possible des assauts.

En concertation avec les animateurs responsables, les Jeunes Coaches et les boxeurs, des contraintes seront adaptées afin d'équilibrer le rapport de force. Il sera possible de les ajuster au fil des rounds.

# Innovation

- CIRCUIT TRAINING BOXE et l'AERO BOXE

Des supports pédagogiques seront placés sur OPUSS

- MULTI BOXES

Créer une forme de pratique sportive UNSS multi boxes autour des 3 disciplines pugilistiques : savate boxe française, boxe éducative assaut, kick light.

## Règlement sportif :

**Le ring** : L'espace de confrontation est un ring de 4 à 5 mètres de côté délimité par une ou plusieurs cordes.

**Durée des assauts** : 3 x 1'30", 1' de récupération entre les rounds.

Le premier round est en savate boxe française, le deuxième en boxe éducative assaut et le troisième en kick light.

**Les touches règlementaires** sont identiques à celles de chaque discipline sportive et les points accordés à chaque touche sont conservés.

**Equipement des boxeurs** : protège-dents obligatoire, casque obligatoire, sans pommettes ni mentonnière

	Collège	Lycée
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 boxeurs Mixité autorisée Pas de minimum d'âge	4 boxeurs Mixité autorisée Pas de minimum d'âge
JEUNE JUGE	1 jeune officiel par équipe engagée  Il est nécessairement formé au jugement et à l'arbitrage dans les 3 boxes ainsi qu'aux adaptations règlementaires décidées dans ce format (voir règlement sportif)	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINE	Tous les boxeurs de l'équipe sont amenés à assumer le rôle de coach. Ils ont été initiés à la pratique de chacune des boxes afin d'adapter stratégiquement leurs conseils à chaque changement de discipline.	
FORMULE DE COMPETITION	Compétition sous forme de tableau de poules, définies en fonction du poids des boxeurs : 7kgs jusqu'à 70kgs chez les filles et au-delà, écart de + ou - 10kgs 7kgs jusqu'à 80kgs chez les garçons et au-delà, écart de + ou - 10kgs  Championnat Open : pas de distinctions équipes établissement et équipes excellence.	

## Annexe 1

**Association Sportive championne de France en 2022 et 2023 aux  
Championnats de France par Équipe d'Établissement, dans la même  
catégorie d'âge,**

**non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de  
France UNSS par Équipes d'Établissement**

**NÉANT**

## Annexe 2

**Associations Sportives étant classées championnes « excellence » en  
2023 dans la même catégorie d'âge,**

**non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de  
France UNSS par Équipes d'Établissement**

Collège Jules FERRY Villeneuve Saint GEORGES

## Annexe 3

**Associations Sportives n'ayant pas assisté  
au Protocole en 2023  
et n'étant pas autorisées à participer en  
Équipes d'Établissement ou en Excellence en 2024**

Collège SAINT OUEN à PONT AUDEMER



# Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

---

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS  
Sur notre site internet [www.unss.org](http://www.unss.org)

---

Et sur nos réseaux sociaux :

